

MAIRIE DE FAYET
Allée de la Ringarde
12360 FAYET

COMPTE RENDU SE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020

Le 03 JUILLET 2020 à 20H30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

Étaient présent : Madame CAZABONNE Arlette, Monsieur CRETTE Maxime, Madame Fabre Monique, Monsieur IACOVO Adrien, Monsieur NOUVEL Benoît, Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur COT Dominique, Monsieur SIMON Daniel, Madame VRITONE Krystel.

Absent excusé : Monsieur OLIVIER Serge

A été nommé secrétaire de séance : Madame VRITONE Krystel.

ORDRE DU JOUR

- 1- Présentation et vote des budgets 2020.

Général M14
Eau et Assainissements M49
Lotissement

- 2- Questions diverses.

1. Présentation et vote des budgets 2020.

A -Général M14

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 305 609 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à 353 060 €, il prend en compte différents projets, la création et mise aux normes du camping municipal, la création d'un bâtiment de rangement de matériel, une première tranche pour la rénovation des appartements communaux.

- **Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité vote le budget Général M14.**

B -Eau et assainissement M49

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 90 139 €

Le budget d'investissement s'équilibre à 239 737 €, il inclut les travaux de raccordement de la totalité de la commune sur la source du Vernhas

- **Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité vote le budget Eau et Assainissement M49.**

□ C -Lotissement

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 33 271 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à 29 500 €

➤ **Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité vote le budget Lotissement**

Le détail de chacun des budgets est consultable en Mairie.

2. Questions diverses.

La crise sanitaire que l'on traverse actuellement et la persistance du virus à se propager activement a obligé Monsieur le Maire à prendre à contre cœur un arrêté municipal interdisant sur l'ensemble de la commune de FAYET, les manifestations comme les fêtes votives, les repas type sardinade, méchoui, etc... et cela jusqu'au 30 septembre 2020

Le récup verre à l'entrée de FAYET (coté Camares) trouvera sa place définitive à l'automne à côté des containers à poubelle à l'entrée du lotissement

L'affichoir se trouvant sur le mur de l'école sera déplacé et trouvera sa place définitive en haut des escaliers qui mène au terrain de tennis.

Les boîtes à idées vont être mise en place à Fayet, La Graverie et La Roque, vous les reconnaîtrez facilement de par le blason de la commune qui les caractérisera.

Les travaux de raccordements sur la source du Vernhas se poursuivent, La Désouvre et d'ores et déjà raccordé, dans les prochaines semaines il y aura des travaux au niveau des bassins pouvant provoquer des coupures ponctuelles de l'eau durant quelques heures.

Monsieur le Maire fait part de la réception d'un courrier accusé réception concernant le déplacement de l'horloge de La Graverie, il en donne lecture au conseil municipal.

Dans cette lettre il est écrit que ce projet n'a jamais été vu en conseil municipal.

Hors il apparait dans différents compte rendu de conseils municipaux et cela dès 2018, il a été budgétisé en 2019 compte 2315 opération 137, voté à l'unanimité.

Monsieur Le Maire a obtenu une aide du département pour mener à bien ce projet, le finançant à 80 % soit 8000 €.

Quant à ce qui concerne l'emplacement, il a fait l'objet d'une concertation de la population mené par le premier adjoint de la commune en 2019 et les habitants de La Graverie ont dans la majorité approuvés cet emplacement.

Il faut rappeler que l'ancien emplacement était sur un lieu privé (ancien transformateur EDF) qui en plus devrait être démolie.

Ce projet fait partie des restes à réaliser que Monsieur le maire a reconduit sur le programme 2020.

Une réponse par courrier sera faite à cette lettre.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que l'opération sous le couvert de la Fondation du Patrimoine pour la réfection de l'intérieur de l'église de La Roque est toujours ouverte et qu'elle sera relancer prochainement. Des dons sont déjà arrivés. (Voir sur le site de la Fondation du patrimoine).

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire clôture la réunion à 23H40.